

RESPONSABLE DU PÔLE URBANISME au CAUE de l'Isère

- CDI à pourvoir le : **22 juin 2020**
- Classification du poste : Niveau V - Position 1 - Indice 700 de la Convention collective nationale des acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général (IDCC 2666)
- Responsable hiérarchique : Mme Florence Martignoni, Directrice

Description de la structure :

Organisme d'intérêt général, le CAUE a été créé par le Conseil Départemental de l'Isère en 1979 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Géré par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

Il exerce ses activités, dans le cadre des quatre missions définies par ses statuts. Son Assemblée Générale regroupe l'ensemble des adhérents.

Le CAUE rassemble des chargés de missions en architecture, paysage, urbanisme et des spécialistes des questions environnementales. Son approche est pluridisciplinaire et son statut de service public exclue toute mission de maîtrise d'œuvre.

De la petite à la grande échelle, pour le particulier ou pour la collectivité, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable.

Les quatre missions définies par les statuts :

Conseiller les collectivités

Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Conseiller les particuliers

Fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions, leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans se charger de la maîtrise d'œuvre grâce à un réseau d'architectes conseillers.

Former

Contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

Informier / sensibiliser

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Description du pôle urbanisme :

La vocation du pôle urbanisme est de réaliser les missions suivantes :

- recevoir les sollicitations des collectivités et planifier les interventions ;
- conseiller et accompagner les collectivités dans le cadre de leurs projets (ingénierie de définition)
- organiser des ateliers (participatifs ou non), des rencontres, des réunions, etc. ;
- informer/sensibiliser un large public ;
- informer/sensibiliser les maîtres d'ouvrages, les porteurs de projets, développeurs, collectivités territoriales, partenaires, etc., par la mise en place d'événements (conférence, exposition, visites, voyage d'études, salon...)
- produire et publier des documents d'analyse territoriale ou thématique ;
- former différents publics dans le domaine de l'urbanisme en partenariat avec d'autres CAUE ou d'autres structures extérieures : Etat, bureaux d'études, etc.)

Description du poste :

1. Le responsable du pôle aura pour mission de manager le pôle :
 - participer avec la direction au pilotage de la structure et à l'élaboration du plan d'actions annuel
 - piloter le pôle : organisation et de priorisation de la charge de travail entre les collaborateurs
 - réaliser les bilans
 - faire du reporting à la direction et de transmettre les infos des réunions interpoles
 - être force de proposition pour l'organisation et les missions de son pôle
 - assurer une transversalité entre les pôles pour l'accompagnement de projet pluridisciplinaire
 - manager l'équipe et gérer le volet administratif des salariés (autorisations d'absence, congés, etc.) en lien avec le pôle administratif
 - gérer les conventions partenariales, en lien avec le pôle administratif
2. Le responsable du pôle devra assurer les missions suivantes :
 - accompagner les collectivités et assurer un conseil dans le cadre de l'ingénierie de définition
 - animer un réseau de partenaires ou participer à un réseau de partenaire
 - représenter le CAUE, par délégation de la Direction, dans certaines commissions techniques
 - informer, sensibiliser en lien avec les missions du pôle
 - communiquer auprès des différents publics du CAUE
 - participer aux instances, réunions, rencontres, visites, etc. organisées par des tiers
 - former des publics divers : élus, techniciens, représentants associatifs ou institutionnels
 - accompagner et suivre l'apprentissage des étudiants en alternance.

Profil recherché :

Savoir :

Diplôme niveau bac+5 dans les champs d'activité de l'urbanisme

Savoir-faire :

- Compétences en matière :
 - d'observation, étude, analyse et évaluation
 - de diagnostic et prospective de territoire
 - de spatialisation des projets de territoires et de planification stratégique
 - de management de projet
 - de pédagogie et de diffusion / de vulgarisation de savoirs

- Des compétences en matière de communication et de concertation seraient appréciées
- Compétences en matière de management :
 - autonomie, rigueur, organisation
 - pilotage et méthode d'animation d'équipe innovante (intelligence collective...)

Savoir-être :

En lien avec les missions du CAUE, des compétences dans le cadre de la « posture de conseil » : compétences en matière de disponibilité, d'écoute, de prise de recul, de pédagogie et de bienveillance

En lien avec la composante managériale du poste : compétence en matière d'écoute, de bienveillance, d'accompagnement vers l'évolution des compétences et du bien-être de ses collaborateurs.

Autres :

faculté d'adaptation et réactivité

Conditions particulières de l'exercice :

Lieu de travail : 22 rue Hébert, 38000 Grenoble

Temps et horaires de travail : temps complet - forfait annuel 206 jours

Equipements :

- un bureau partagé en open space
- un ordinateur et un téléphone portable
- pour les déplacements : véhicules en autopartage

Logiciels métiers : LibreOffice, adobe, Qgis, outils de gestion RH et de gestion du temps

Des déplacements sont à prévoir dans tout le département, parfois en soirée la semaine et certains week-ends.

Période d'essai : 3 mois

Date limite de candidature : 30 avril 2020

Envoyer CV + Lettre de motivation par mail à l'adresse direction@caue-isere.org

Contacts : Michelle Soma - 04 76 00 02 22 ou Florence Martignoni - 07 57 44 74 66 (questions techniques)